



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250617-DEC2025_111-CC



Publié le 26-06-2025

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-111

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

-Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-04-04 du 03 avril 2025 concernant la mise à jour des délégations du Conseil Municipal au Maire,

Considérant **la nécessité d'engager des travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo,**

Considérant le marché public attribué pour le lot 11 Electricité CFO/CFA à la société CMT GENIE ELECTRIQUE 135 rue Emilien Gautier, Les Milles 13290 Aix-en-Provence,

Considérant la décision DEC2025-063 du 25 mars 2025 concernant la signature de l'avenant N°2 modifiant le montant de ce marché,

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer **l'avenant N°3** avec **CMT GENIE ELECTRIQUE** 135 rue Emilien Gautier, Les Milles 13290 Aix-en-Provence concernant le tirage d'un nouveau câble d'alimentation pour la logette ENEDIS.

Montant du marché public suite à l'avenant N°2

359 881.43€ HT
431 857.72€ TTC

Montant de l'avenant N°3

12 412.74€ HT
14 895.29€ TTC

Montant du nouveau marché public

372 294.17€ HT
446 753€ TTC



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250617-DEC2025_111-CC



ARTICLE 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

ARTICLE 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 17 Juin 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Par le Procureur



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

CMT GENIE ELECTRIQUE.....
135, rue Emilien Gautier – Les Milles – 13290 AIX EN PROVENCE
SIREN 534 022 389 - SIRET 534 022 389 00025 RCS d'Aix-en-Provence

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

MAPA N° 23043 – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO - LOT N°11

■ Date de la notification du marché public : 27/05/2024

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 342 803.83 €
- Montant TTC : 411 364,60 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Objet : GE2421 - TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Référence	Désignation	U	Qté	P.U. HT	Montant HT
	Suite à la modification de l'emplacement de la logette Enedis, nous vous établissons le devis ci-dessous pour le tirage d'un nouveau câble d'alimentation				
	Fourniture de deux câbles d'alimentation alu 2*4*240mm ²	U	160,00	32,405	5 184,80
	Fourniture et pose de bornes grande capacité pour le départ du TGBT et tarif jaune	U	8,00	417,830	3 342,64
	Tirage du câble d'alimentation avec tireuse	U	1,00	3 631,500	3 631,50
	Équipement de l'armoire C4 ENEDIS	U	1,00	253,800	253,80
	Nota: Pour pouvoir passer les câbles, il faut prévoir de tirer les câbles une fois que les fourreaux TPC seront positionné et partiellement reboucher dans la tranchée.				

Total HT 12 412,74 €

Total TVA 2 482,55 €

Total TTC 14 895,29 €

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS	MONTANT € HT
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES SELON DEVIS	12 412,74 €
TOTAL € HT AVENANT N°3	12 412,74 €

Les autres éléments du marché restent inchangés.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

 Non Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	342 803,83 €
MONTANT AVENANT N°1	11 770,24 €
MONTANT AVENANT N°2	5 307,36 €
MONTANT AVENANT N°3	12 412,74 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	8,60%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	372 294,17 €
TVA	74 458,83 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	446 753,00 €





E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PESTEL Olivier	Aix en Provence 16/06/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Sausset-les-Pins, le 17/06/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)



*For the Maire
Maxime Marchand*

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le



ID : 013-211301049-20250617-DEC2025_111-CC